

Le modèle de microsimulation statique ANCETRE, un nouvel outil d'estimation annuelle des effectifs de retraités et des pensions moyennes tous régimes confondus

Patrick AUBERT¹, Bruno DUCOUDRE²

Le système de retraite français se compose de 34 régimes de base ou complémentaires différents, et la plupart des retraités cumulent des pensions de plusieurs régimes. Or le besoin d'information porte souvent sur les retraités ou la pension de retraite « tous régimes », notamment la pension moyenne ou les effectifs.

Dans ce but, la Drees produit plusieurs types de données statistiques : l'échantillon interrégimes de retraités (EIR), qui est une base individuelle « tous régimes », très riche mais disponible tous les 4 ans seulement ; l'enquête annuelle auprès des caisses de retraite (EACR) qui regroupe des données agrégées portant sur les principaux régimes. L'EACR est réalisée chaque année pour collecter les données portant sur l'année précédente. Elle est donc disponible plus rapidement mais ne contient aucune information sur la dimension « tous régimes ».

Jusqu'à récemment, la Drees produisait une estimation annuelle de quelques indicateurs « tous régimes » (nombre de retraités et pension moyenne) par une méthode relativement fruste : on calculait un nombre de pensions moyen par retraité à partir du dernier EIR disponible, puis on imputait de façon ad-hoc une tendance d'évolution de ce ratio. Le nombre de retraités « tous régimes » était ensuite calculé en divisant le nombre total de pensions versées par le nombre moyen de pensions par retraité calculé auparavant.

Cette méthode comportait plusieurs inconvénients, les extrapolations ad-hoc n'étant pas toujours satisfaisantes, et toute l'information disponible n'était pas utilisée (par exemple, la démographie ou la montée en charge de certains dispositifs). Il fallait aussi développer une nouvelle méthode pour chaque nouvel indicateur que l'on souhaitait produire.

La Drees a récemment développé une nouvelle approche pour produire des indicateurs « tous régimes » : le modèle ANCETRE (Actualisation annuelle par Calage pour l'Estimation Tous Régimes des Effectifs de retraités). Celui-ci « combine » au mieux les sources statistiques, donc conserve à la fois la richesse de l'EIR et le caractère actualisé de l'EACR, et permet de s'abstraire des inconvénients de l'ancienne méthode. Il s'agit de conserver la structure de base des données individuelles du dernier EIR et de construire un « pseudo-EIR » représentatif d'une année de référence plus récente. Le clonage s'opère en deux dimensions.

La méthode consiste à « cloner » des individus de l'EIR 2004 pour représenter les individus des générations les plus proches, absentes de l'EIR 2004 mais échantillonnées dans l'EIR 2008. Un clonage spécifique est réalisé pour prendre en compte la montée en charge de certains dispositifs nouveaux, notamment les retraites anticipées pour carrière longue. La création du pseudo-EIR consiste ensuite à répliquer la structure par âge de l'EIR, pour l'appliquer à des générations plus jeunes. L'hypothèse sous-jacente est que les

¹ CREST-INSEE, patrick.aubert@insee.fr

² DREES, sous-direction Observation de la solidarité, bureau Retraites, bruno.ducoudre@sante.gouv.fr

caractéristiques des individus en termes de carrières, d'acquisition des droits à la retraite et de comportements de départ restent stables pour des générations proches. Enfin, on calcule des pondérations initiales individuelles qui tiennent compte des informations démographiques actualisées, puis le « pseudo-EIR » est calé³ sur les données actualisées des régimes de retraites par sexe et par génération.

ANCETRE permet ainsi de calculer des grandeurs tous régimes actualisées en combinant des informations individuelles détaillées issues des EIR, et des données agrégées annuelles fournies par les caisses de retraite.

³ On utilise la macro CALMAR de l'Insee.